



## Le contrat d'abonnement La Carte PASS'CE

**Pass'CE, ayant pour nom commercial « La Carte Pass'CE »** (Numéro SIRET : 808 560 486 RCS ; Code APE : - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.), dont le siège social est situé 4832, Rue de la Jeune Parque, 34070 MONTPELLIER, prise en la personne de son représentant légal en exercice, Monsieur Yann DECLE.

Nom de l'agent commercial représentant de La Carte Pass'CE pour la souscription du présent contrat : Yann DECLE

### ➤ Titulaire du contrat :

Nom du Comité d'Entreprise : **Régie Municipale d'Action Sociale**

Adresse : Place Jean Jaurès 13140 MIRAMAS

Email : [regie-action-sociale@mairie-miramass.fr](mailto:regie-action-sociale@mairie-miramass.fr)

Téléphone : 0 8000 13140

Représentant légal (nom et qualité) :

### ➤ Offre et option(s) souscrite(s) :

**Licence d'exploitation de la billetterie physique + imprimante : 1**

*Pour toute modification de vos abonnements ou de vos options, contacter le service clients La Carte Pass'CE*

### ➤ Tarif

Prix de l'abonnement annuel la Carte Pass'CE :

1325.83 € HT / an

Prix de l'abonnement du contrat :

1591 € TTC / an

Mode de paiement :  Chèque  Carte bancaire  Virement bancaire

Démarrage du contrat : à définir

**IMPORTANT** : Le souscripteur de l'offre d'abonnement à l'offre de service proposée par la Carte Pass'CE reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions générales d'abonnement de l'offre La Carte Pass'CE, et le cas échéant, les Conditions spécifiques aux offres ou options éventuellement souscrites, en avoir pris connaissance et les avoir acceptées sans réserve. La Durée du contrat est stipulée dans l'article « Durée du contrat » des Conditions générales d'abonnement.

Fait à Montpellier , le 21/06/2024 , en deux exemplaires.

Nom, cachet et signature (précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord ») :

**Pour La Carte Pass'CE**

**Pour le Client**

Pass'CE  
4832 rue de la Jeune Parque  
34070 Montpellier  
Tel: 04 67 42 90 50  
Siret: 808 560 486 00017  
Code Naf: 8299Z

*Lu et approuvé,  
Bon pour accord*

## Conditions générales d'abonnement à l'Offre de service la Carte Pass'CE

La société La Carte Pass'CE est une société à responsabilité limitée de droit français, dont la dénomination sociale est « La Carte Pass'CE », qui est immatriculée au registre commerce et des sociétés sous le numéro ( ), et dont le siège social est situé : 4832, rue de la Jeune Parque, 34070 MONTPELLIER

Son activité consiste à faire bénéficier son réseau de Clients et d'Adhérents d'avantages, de remises et d'offres préférentielles, matérialisées sous forme de coupon ou de bons de réduction téléchargeables ou de contremarques téléchargeables, auprès de partenaires commerciaux proposant des produits et/ou des prestations dans les domaines de la culture, des loisirs et plus généralement tous les domaines dans lesquels un ménage peut être amené à engager des dépenses.

Les stipulations des présentes conditions générales d'abonnement s'appliquent à l'offre de service proposée par la société La Carte Pass'CE décrite plus précisément ci-après. Elles font partie intégrante du contrat d'abonnement proposé par La Carte Pass'CE.

Préalablement à la souscription, le Client reconnaît avoir reçu une information loyale et complète sur la nature des services proposés par la société La Carte Pass'CE et sur les conditions générales d'utilisation de son site internet, et avoir ainsi consenti à y adhérer en totalité et sans réserve en toute connaissance de cause, nonobstant toute stipulation contraire éventuelle de ses propres conditions générales d'achat.

## Article 1 – Définitions

Dans les présentes conditions générales d'abonnement, les termes suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné dans le présent article.

- **Adhérents** : Client et/ou salariés du Client bénéficiant d'un abonnement individuel à l'Offre La Carte Pass'CE souscrit et financé par ce dernier à titre d'avantage collectif.
- **Client** : Personne morale ou personne physique exerçant une activité de travailleur non salarié, employant ou non un ou plusieurs salariés au sens des dispositions du Code du travail et de la jurisprudence, et ayant souscrit un abonnement individuel à l'Offre La Carte Pass'CE pour son propre compte et ou pour le compte de chacun de ses salariés.
- **Contrat** : désigne les présentes conditions générales d'abonnement, les éventuelles conditions spécifiques propres à l'Offre souscrite par le Client et le formulaire de souscription au service, ainsi que tout document commercial auquel il sera donné valeur contractuelle. Le client reconnaît avoir reçu l'ensemble de ses documents lors de son engagement.
- **Coupon et bons de réduction** : désigne les documents téléchargeables par les Adhérents, le plus souvent sous format « .pdf », à partir du site internet La Carte Pass'CE, leur permettant d'avoir accès aux remises, réductions et offres préférentielles proposées par les partenaires commerciaux de La Carte Pass'CE.
- **Identifiant et codes d'accès** : termes qui désignent d'une manière générale tous codes personnels et confidentiels ou mot de passe permettant au Client et aux Adhérents de s'identifier ou de se connecter au site de La Carte Pass'CE.
- **Partenaires Commerciaux** : désigne toute personne physique ou morale exerçant une activité libérale, commerciale ou artisanale ayant conclu un contrat de partenariat avec La Carte Pass'CE
- **Site internet La Carte Pass'CE** : serveur internet sécurisé à partir duquel les Clients et les Adhérents peuvent accéder à l'Offre La Carte Pass'CE, et dont l'adresse est : [www.lacartepassce.fr](http://www.lacartepassce.fr)

## Article 2 – Objet

Les présentes conditions générales d'abonnement ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles la société La Carte Pass'CE met à la disposition du Client et des Adhérents un accès individuel à son Offre décrite à l'article 4 des présentes conditions générales d'abonnement.

Elles ont également pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client accède à l'Offre La Carte Pass'CE et l'utilise, sans préjudice d'une part des éventuelles conditions particulières de vente et d'abonnement spécifiées sur le site internet La Carte Pass'CE, d'autre part des conditions particulières d'utilisation relatives au site internet La Carte Pass'CE.

Ces dernières sont consultables en ligne directement sur ledit site.

## Article 3 – Souscription à l'Offre La Carte Pass'CE

La souscription à l'Offre La Carte Pass'CE s'effectue en remplissant et en remettant à la société La Carte Pass'CE l'ensemble des documents suivants, lesquels constituent le Contrat :

- le formulaire d'abonnement dûment complété et signé par le Client
- un exemplaire des présentes conditions générales d'abonnement paraphées et signée par le Client
- la liste nominative des salariés employés par le Client au jour de la souscription de l'abonnement (dans le cadre d'une intégration de fichier uniquement)

Le Client est invité à conserver un exemplaire de l'ensemble des documents qui constituent le Contrat, et à diffuser un exemplaire des présentes conditions générales d'abonnement à l'ensemble des Adhérents au bénéfice desquels il a souscrit à l'Offre La Carte Pass'CE.

## Article 4 – Description de l'Offre La Carte Pass'CE

### 4.1 – Description générale

L'Offre La Carte Pass'CE consiste à offrir au Client et aux Adhérents, moyennant le versement par le Client d'un droit d'adhésion annuel pour chacun des Adhérents, une solution de billetterie et d'accès à des réductions, remises et offres préférentielles négociés par la société La Carte Pass'CE auprès de Partenaires Commerciaux proposant des produits et services dans les domaines de la culture, du tourisme et des loisirs, et plus généralement dans tous les domaines couvrant les besoins courants d'un ménage.

### 4.2 – Formule d'abonnement de base à l'Offre La Carte Pass'CE – Fonctionnement

La souscription par le Client à l'Offre La Carte Pass'CE ouvre droit pour chacun des Adhérents à un accès à un espace individuel et sécurisé sur le site internet [www.lacartepassce.fr](http://www.lacartepassce.fr), à partir duquel les remises, et offres préférentielles négociés par la société La Carte Pass'CE auprès de ses Partenaires Commerciaux sont disponibles sous forme de billetterie.

Pour pouvoir accéder à son espace individuel et sécurisé sur le site internet La Carte Pass'CE, l'Adhérent doit au préalable se connecter audit site et compléter le formulaire d'inscription individuel accessible dans l'espace « *Mon compte* ».

Sauf cas particulier, donnant le cas échéant lieu à des conditions particulières de vente accessibles sur le site internet La Carte Pass'CE, aucun paiement en ligne depuis le site internet de La Carte Pass'CE n'est sollicité de la part de l'Adhérent.

Celui-ci procède en conséquence au règlement des produits et/ou services sur lesquels son adhésion à l'Offre La Carte Pass'CE lui permet de bénéficier de réductions, remises et offres préférentielles directement auprès des Partenaires Commerciaux concernés.

Il est par ailleurs précisé que le téléchargement par l'Adhérent d'un coupon ou d'un bon de réduction proposé sur le site internet La Carte Pass'CE n'emporte pas obligation pour lui de se procurer effectivement le produit ou le service en question.

### 4.3 – Précisions diverses sur les caractéristiques des remises, réductions et offres préférentielles La Carte Pass'CE

Pour certaines offres de remises, réductions et offres préférentielles, des quotas de participation peuvent avoir été définis entre les Partenaires Commerciaux et La Carte Pass'CE. Le cas échéant, ces quotas sont clairement indiqués sur le site internet de La Carte Pass'CE.

Les coupons et bons de réductions La Carte Pass'CE donnant accès aux remises, réductions et offres préférentielles :

- expirent à la date spécifiée sur le site internet La Carte Pass'CE et sur les coupons et bons de réduction eux-mêmes. Une fois la période de validité dépassée, ils ne sont plus recevables auprès du Partenaire commercial de La Carte Pass'CE.
- ne sont utilisables qu'une seule fois, sauf s'il est expressément indiqué qu'ils ouvrent droit à plusieurs Produits ou Services chez le Partenaire commercial.

Pour certains Produits ou Services, les Adhérents peuvent recevoir un code à renseigner sur le site Internet du Partenaire Commercial. La Carte Pass'CE ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de mauvaise utilisation de celui-ci par les Adhérents.

Toute reproduction, vente, revente ou négociation d'un coupon ou d'un bon de réduction La Carte Pass'CE est formellement interdite et pourra donner lieu, outre l'annulation du coupon ou du bon de réduction en question, à la résiliation immédiate du Contrat d'abonnement par La Carte Pass'CE.

## Article 5 – Durée du contrat d'abonnement à l'Offre La Carte Pass'CE – Résiliation et renouvellement

### 5.1 – Durée de l'abonnement à l'Offre La Carte Pass'CE et renouvellement

Le Contrat d'abonnement à l'Offre La Carte Pass'CE souscrit par le Client au bénéfice des Adhérents est à durée déterminée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il est renouvelé par tacite reconduction sauf dénonciation du contrat par l'une des 2 parties sous un délai de 2 mois par lettre recommandée accusée réception aux adresses figurant sur ce contrat.

L'accès aux réductions, remises et offres préférentielles La Carte Pass'CE sera pour sa part ouvert au Client et aux Adhérents à compter de la livraison par La Carte Pass'CE des cartes de membre La Carte Pass'CE visées aux articles 7.2 et 7.3 des présentes conditions générales d'abonnement. Cette livraison ne pourra être réalisée que sous réserve que le Client ait communiqué l'ensemble des informations sollicitées par La Carte Pass'CE, notamment celles visées à l'article 8.1 ci-après.

## 5.2 – Résiliation anticipée

### 5.2.1 – à l'initiative de La Carte Pass'CE

La Carte Pass'CE se réserve le droit de résilier unilatéralement le Contrat et/ou de suspendre son Offre et l'accès à son site internet, sans préavis ni indemnités, si le Client manque à l'une des obligations prévues au Contrat et aux présentes conditions générales d'abonnement, notamment dans le cas où le Client ne répond pas à la demande émise par la société La Carte Pass'CE de pièces justificatives nécessaires à la vérification de ses déclarations, ou en cas de non-paiement par le Client du prix du ou des abonnements souscrits par ses soins à l'Offre La Carte Pass'CE après l'envoi d'une mise en demeure recommandée restée sans effet dans un délai de 8 jours suivant sa première présentation, en cas de non-paiement d'une facture dans un délai de 10 jours à compter de la date limite de paiement.

### 5.2.3 – à l'initiative du Client

Ce contrat est résiliable à la fin de chaque année sans justificatif et sans frais par simple lettre recommandée accusée réception 2 mois avant le terme.

## Article 6 – Tarif et conditions de paiement

Les tarifs applicables à l'Offre La Carte Pass'CE souscrite par le Client sont prévus au sein du formulaire d'abonnement.

Ces tarifs s'entendent H.T. et sont soumis à la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture, soit 20% au jour des présentes conditions générales d'abonnement. Ils pourront être révisés d'une année sur l'autre.

Le paiement des abonnements à l'Offre La Carte Pass'CE souscrits par le Client pour les Adhérents s'effectue selon les tarifs et modalités convenues au sein du formulaire d'abonnement.

Plusieurs modes de paiement sont proposés par La Carte Pass'CE :

- prélèvement automatique sur compte bancaire (le cas échéant, le Client sera tenu de fournir à La Carte Pass'CE un Relevé d'Identité bancaire, ainsi qu'une autorisation de prélèvement) ;
- virement bancaire
- chèque bancaire ou postal

Le prix des abonnements souscrits par le Client pour tous les Adhérents est dû en intégralité à la réception de la facture annuelle. Des versements échelonnés peuvent toutefois être prévus par accord entre les parties.

Toute nouvelle adhésion en cours de contrat liée à l'embauche d'un nouveau salarié par le Client sera facturée au prorata du nombre de trimestres civils restant à courir au titre de l'année civile en cours.

Toute fin d'adhésion en cours de contrat d'abonnement à l'offre La Carte Pass'CE liée à la rupture du contrat de l'un des salariés du Client, pour quelque motif que ce soit, n'ouvrira pas automatiquement droit à remboursement de la quote-part du prix de son abonnement individuel correspondant au temps restant à courir jusqu'à la fin du contrat La Carte Pass'CE souscrit par le Client. En revanche, l'abonnement restera acquis et pourra bénéficier sans coût supplémentaire à un nouvel adhérent comme par exemple le remplaçant du salarié dont le contrat aura été rompu.

Le cas échéant, une nouvelle carte La Carte Pass'CE nominative sera délivrée au nouvel Adhérent sous réserve de restitution de la carte La Carte Pass'CE nominative de l'Adhérent dont l'adhésion aura pris fin en cours de contrat d'abonnement.

## Article 7 – Utilisation des identifiants et codes d'accès à l'Offre La Carte Pass'CE et de la carte de membre La Carte Pass'CE

### 7.1 - Identifiants et codes d'accès à l'Offre La Carte Pass'CE

Les identifiants et codes d'accès mis à la disposition du Client et des Adhérents pour leur permettre d'accéder à l'Offre La Carte Pass'CE sont strictement personnels et confidentiels.

Le Client et les Adhérents s'engagent à les conserver secrets et ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Il est responsable de l'usage qui est fait de ces identifiants et codes d'accès, sauf cas avéré de fraude.

Toute perte ou de vol des identifiants ou codes d'accès par le Client ou les Adhérents doit être immédiatement signalé à la société La Carte Pass'CE par tout moyen.

La société La Carte Pass'CE procède aussitôt à leur annulation et communiquera de nouveaux identifiants et codes d'accès au Client ou à l'Adhérent concerné par téléphone, doublé d'un email ou d'un courrier postal de confirmation.

### 7.2 - Carte de membre nominative La Carte Pass'CE

La Carte Pass'CE met à la disposition de chaque Adhérent une carte nominative de membre.

Les stipulations de l'article 7.1 précité relatives à l'utilisation des identifiants et codes d'accès sont applicables auxdites cartes de membre La Carte Pass'CE pendant toute la durée de l'abonnement.

Le Client et les Adhérents s'engagent à faire de cette carte un usage strictement personnel.

En cas de perte ou de vol, la mise à disposition d'une nouvelle carte donnera lieu à une facturation forfaitaire de 5euros.

## Article 8 – Responsabilités

### 8.1 – Responsabilité du Client

Le Client s'engage à fournir lors de sa souscription au présent contrat et pendant toute la durée de son abonnement, toutes les informations que La Carte Pass'CE lui signalera comme nécessaires à la mise en place de son Offre, et notamment :

- Le nombre de salariés composant son effectif au jour de la souscription du Contrat

Le Client s'engage sur l'honneur à ce que les informations ainsi communiquées à La Carte Pass'CE soient sincères, loyales et à jour, notamment en ce qui concerne le nombre de salariés composant son effectif.

Ce nombre s'entend du nombre d'individus et non du nombre résultant de l'application des dispositions de l'article L.1111-1 du Code du travail.

Le Client s'engage par ailleurs à souscrire à l'Offre La Carte Pass'CE pour l'ensemble de ses salariés présents dans son effectif tant au jour de la souscription du contrat La Carte Pass'CE qu'à chaque instant de son exécution. Il s'oblige dès lors à régulièrement actualiser ses déclarations à cet égard, et notamment à informer La Carte Pass'CE de toute embauche d'un nouveau salarié en cours de Contrat d'abonnement.

Enfin, le Client se porte garant de l'acceptation et du respect du présent cadre contractuel, pour chacun des Adhérents bénéficiaires, sous sa pleine et entière responsabilité.

### 8.2 – Responsabilité de la société La Carte Pass'CE

**8.2.1** - La société La Carte Pass'CE est responsable de la mise en place des moyens techniques nécessaires au bon fonctionnement de son site internet. Des opérations de maintenance du site internet La Carte Pass'CE pourront néanmoins donner lieu à une interruption temporaire du service.

Dans le cas où le site internet La Carte Pass'CE ne fonctionnerait pas correctement ou serait en maintenance, La Carte Pass'CE se réserve le droit de ne pas rendre les coupons / bons de réduction disponibles pendant la période de maintenance et d'inaccessibilité, et exclut toute responsabilité à cet égard.

**8.2.2** - La société La Carte Pass'CE s'engage à négocier les meilleures offres avec ses Partenaires commerciaux et à procéder à toutes vérifications utiles sur leur sérieux.

Elle ne pourra toutefois être tenue pour responsable en cas de discordance éventuelle entre les offres préférentielles, remises et réductions proposées par lesdits partenaires commerciaux sur son site internet aux adhérents et l'offre finalement proposée par eux.

Il est par ailleurs rappelé que la société La Carte Pass'CE n'est qu'un intermédiaire, qui ne prend à aucun moment part aux transactions conclues entre son Client et/ou ses Adhérents avec ses Partenaires commerciaux. Elle décline en conséquence toute responsabilité quant au contenu des conditions générales de vente et aux pratiques commerciales de ses Partenaires commerciaux, ainsi qu'à la qualité et au contenu des produits ou services que les Clients ou les Adhérents se procureront auprès d'eux en utilisant l'un des coupons d'offre préférentielle, de remise ou de réduction proposés sur le site internet La Carte Pass'CE.

Ainsi les Partenaires commerciaux sont seuls responsables de la qualité et de la conformité des Produits et Services objets des remises, réductions et offres préférentielles consentis aux Adhérents de La Carte Pass'CE.

De même les Partenaires commerciaux sont seuls responsables de leur décision d'honorer ou non les coupons / bons de réduction ainsi émis conformément au contrat de partenariat conclu avec La Carte Pass'CE.

Ils ont par ailleurs toute discrétion pour décider si ces coupons / bons de réduction peuvent se combiner avec d'autres promotions, coupons, certificats émis par des tiers, ou d'autre coupons / bons de réduction La Carte Pass'CE.

**8.2.3** - La société La Carte Pass'CE décline enfin toute responsabilité quant à la qualification juridique d'avantage en nature que l'administration sociale et fiscale pourrait éventuellement conférer aux prestations qu'elle propose au Client, ainsi qu'à toutes les conséquences de droit susceptibles d'en découler.

## Article 9 – Droit d'accès et d'opposition au fichier informatisé

**9.1** – La Carte Pass'CE s'engage à respecter la vie privée de son Client, de ses Adhérents et plus généralement de tout utilisateur de son site internet La Carte Pass'CE. Les données à caractère personnel relatives au Client et aux Adhérents recueillies par la société La Carte Pass'CE sont traitées dans le cadre de l'exécution des présentes conformément aux dispositions de la loi n°08-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

La société La Carte Pass'CE pourra utiliser ces données dans le cadre d'opérations de marketing direct en adressant au Client et aux Adhérents, par quelque support que ce soit et notamment par courrier électronique, des informations sur ses produits, services analogues et offres personnalisées.

La société La Carte Pass'CE se réserve également le droit :

1. De communiquer ces données aux partenaires avec lesquels elle a conclu une convention de partenariat commercial ;
2. D'utiliser ces données dans le cadre d'opération de marketing direct pour communiquer au Client et aux Adhérents, par téléphone ou courrier postal, des offres commerciales de ses partenaires.

Dans ses deux hypothèses, si la communication envisagée vers le Client et/ou les Adhérents est effectuée par courrier électronique, le consentement du Client sera recueilli au préalable.

Le Client et les Adhérents autorisent la société La Carte Pass'CE à utiliser les données relatives à leur consommation afin de pouvoir leur proposer les produits ou services pouvant répondre à leurs besoins. A tout moment, le Client et les Adhérents pourront faire valoir leur droit d'opposition dans les conditions exposées ci-après.

S'agissant des données personnelles du Client et des Adhérents relatives à leur sexe, leur âge, leur lieu de résidence, leurs centres d'intérêts communiqués par le Client lors de la souscription à l'Offre La Carte Pass'CE et/ou lors de leur actualisation lors de la connexion à l'espace personnel sur le site internet La Carte Pass'CE, le Client et les Adhérents acceptent qu'elles soient utilisées par La Carte Pass'CE afin d'optimiser la pertinence de certaines publicités apparaissant sur le site internet La Carte Pass'CE <http://www.lacartepassce.fr>

**9.2** – Le Client et les Adhérents disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à leurs données personnelles, qu'ils peuvent exercer directement auprès de La Carte Pass'CE, via leur compte personnel, par courriel ou voie postale, aux coordonnées indiquées sur le site internet La Carte Pass'CE.

Le Client et les Adhérents reconnaissent être informés et acceptent que l'identifiant choisi sera rendu public, de façon à ce que leurs éventuelles contributions lui soient attribuées, ainsi que la date à laquelle les propos auront été publiés.

Dans le cadre de la consultation ou de l'utilisation de son site Internet, La Carte Pass'CE est amenée à conserver certaines données concernant le Client et les Adhérents, pour les besoins du bon fonctionnement des services proposés ainsi qu'à des fins statistiques.

Le Client et les Adhérents acceptent que les enregistrements des systèmes de La Carte Pass'CE, permettant de déterminer notamment l'utilisation faite de leur compte, feront foi dans les relations entre le Client et les Adhérents d'une part et La Carte Pass'CE d'autre part.

**9.3** – Les navigateurs Internet ont pour la plupart une fonction appelée « cookies », qui enregistrent un petit fichier texte sur l'ordinateur utilisé lors des visites sur le site La Carte Pass'CE.

Un cookie seul ne donne aucune information sur le Client et les Adhérents, c'est un enregistrement d'informations relatives à la navigation de l'ordinateur sur le site Internet La Carte Pass'CE (tel que les pages consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.).

La durée de conservation de ces informations dans l'ordinateur correspond au temps passé sur le site Internet La Carte Pass'CE.

La consultation des parties publiques du site Internet La Carte Pass'CE ne nécessite pas l'acceptation de cookies.

En revanche, la consultation des informations et l'utilisation des fonctionnalités réservées aux Client et Adhérents peut rendre nécessaire l'activation de cookies d'identification et de traçabilité sur l'ordinateur.

Le Client et les Adhérents peuvent refuser tout ou partie des cookies via les paramètres de leur navigateur.

Cependant, si Le Client et les Adhérents sélectionnent la fonction de blocage de tous « cookies », il se peut qu'ils ne puissent plus accéder à certaines parties du Site.

À moins que Le Client et les Adhérents n'aient ajusté les paramètres de son navigateur pour qu'il refuse les cookies, le système de La Carte Pass'CE émettra des cookies lorsque le Client et les Adhérents se connecteront au site internet La Carte Pass'CE.

Le Client et les Adhérents ayant consenti à recevoir des messages promotionnels de la part de La Carte Pass'CE peuvent s'opposer à tout moment à la réception desdits messages, soit en s'identifiant sur le site internet La Carte Pass'CE, soit par courriel à [lacartepassce@yahoo.fr](mailto:lacartepassce@yahoo.fr), soit en utilisant la page de désinscription dans la rubrique « Mes newsletters » et « Mes informations personnelles », accessible depuis leur espace personnel sur le site internet La Carte Pass'CE. Enfin, tous les mails envoyés par La Carte Pass'CE proposent un lien permettant de s'en désinscrire.

## Article 10 - Propriété Intellectuelle

L'ensemble des contenus du site internet La Carte Pass'CE accessibles librement ou sur souscription à l'Offre La Carte Pass'CE, et notamment, de façon non limitative : la Charte graphique, le titre, la forme, le plan du site, les textes, les logos, les marques, les images et, plus généralement, tout ou partie du site lui-même sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

La marque La Carte Pass'CE et le nom de domaine [www.lacartepassce.fr](http://www.lacartepassce.fr) constituent des dénominations protégées appartenant à la société La Carte Pass'CE dont le Client et les Adhérents ne peuvent en aucun cas faire usage sans l'accord écrit et préalable de La Carte Pass'CE.

Le Client et les Adhérents doivent faire un usage licite et raisonnable de l'accès personnel aux informations mises à leur disposition dans le cadre de leur abonnement à l'Offre La Carte Pass'CE. Les informations et contenus consultés et exploités dans le cadre de l'utilisation des services de La Carte Pass'CE et strictement destinés au Client et aux Adhérents et ne doivent en aucun cas être divulgués ou utilisés à d'autres fins. Le contrevenant sera tenu responsable pour toute utilisation sans autorisation de ces informations, qui interviendrait de son fait ou à partir de son compte.

## Article 11 – Divisibilité

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des stipulations des présentes conditions générales de vente viendraient à être tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application des lois et règlements ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, les autres stipulations n'en seront pas affectées, et conserveront toute leur force et leur portée juridique.

## Article 12 – Convention de preuve

Pour les besoins du présent Contrat, les parties conviennent que l'écrit sous forme électronique est admis comme support probant au même titre que l'écrit sur support papier. Les parties conviennent de conserver les enregistrements informatiques et les copies papier des messages ou commandes qu'elles s'échangent pour l'exécution du présent Contrat de telle manière qu'ils puissent constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1348 du Code

## Article 13 – Règlement des litiges

### 13.1 – Règlement amiable

La société La Carte Pass'CE s'engage à traiter la réclamation d'un client dans un délai de 15 jours calendaires à compter de sa réception. Les parties conviennent de s'efforcer de régler à l'amiable toute litige concernant l'interprétation ou l'exécution du présent contrat préalablement à toute initiative contentieuse.

### 13.2 – Compétence juridictionnelle et loi applicable

Le présent contrat est régi par les lois françaises tant en ce qui concerne ses conditions de formation, d'exécution que de cessation. Lorsque le Client a la qualité de commerçant au sens des lois françaises, les parties conviennent de soumettre leur différend à la compétence juridictionnelle des Tribunaux de commerce du siège social de La Carte Pass'CE.

**Exemplaire des présentes conditions générales d'abonnement reçu le : 04/06/2024**

## Nom et signature du Responsable :



Pass'CE  
4832 rue de la Jeune Parque  
34070 Montpellier  
Tel: 04 67 42 90 50  
Siret: 808 560 486 00017  
Code Naf: 8299Z